

Synthèse du Budget	Administration communale de : BRUNEHAUT	Code INS	57093
		Exercice:	2020
Modèle officiel généré par l'application eComptes © SPW.INTERIEUR & ACTION SOCIALE		Version:	1



SYNTHÈSE du BUDGET

(avec M. B. approuvées)

Module informatisé de publication des budgets annuels



Commune de : **BRUNEHAUT**

Adresse de l'administration: Rue Wibault Bouchart, 11
7620 BLÉHARIES
www.brunehaut.be

Date d'arrêt de la M.B. par le conseil: 18/05/2020

Date d'approbation de la Tutelle: 08/07/2020

Type document: Budget

Exercice: 2020

Directeur Général: Nathalie BAUDUIN

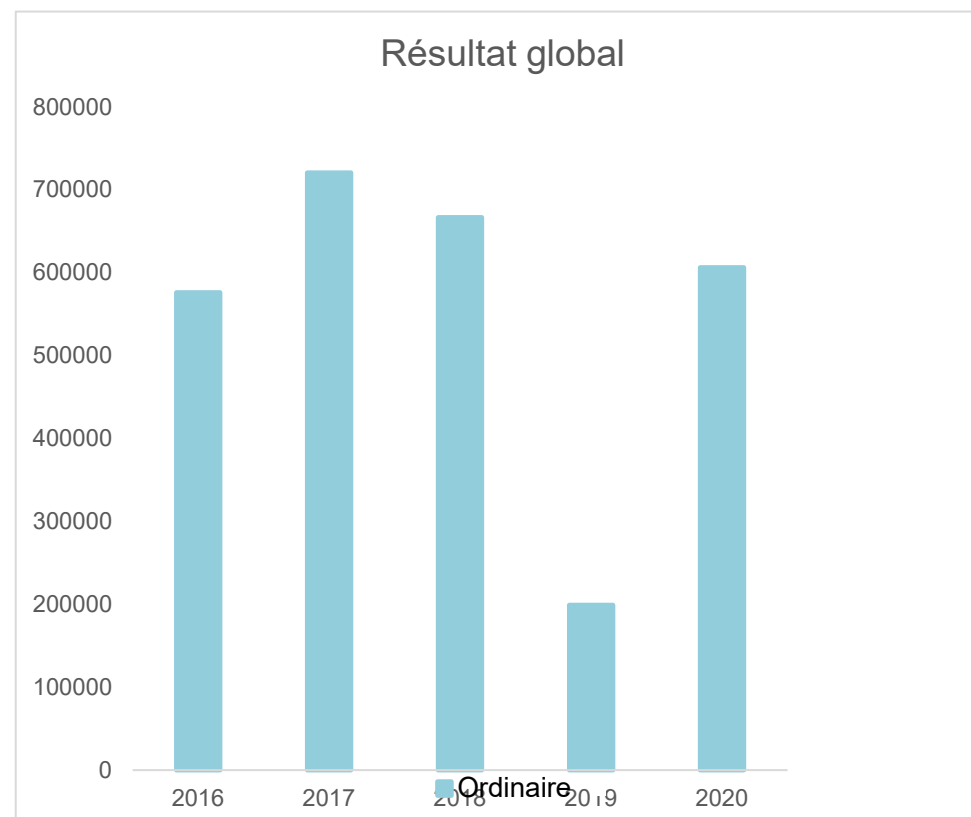
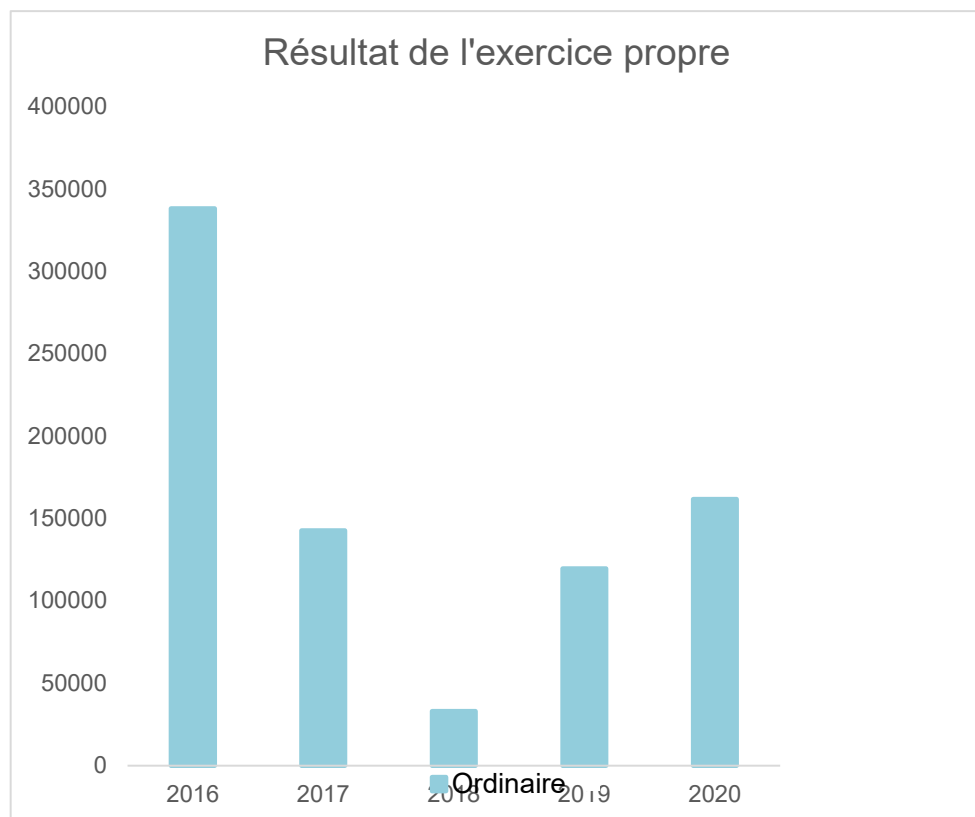
Tél: 069362960
Fax: 069362979
Email: nathalie.bauduin@commune-brunehaut.be

Directeur Financier: Jean-François FOUREZ

Tél: 069362965
Fax: 069362979
Email: jeanfrancois.fourez@commune-brunehaut.be

Evolution du résultat budgétaire ordinaire					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
Exercices:	2016	2017	2018	2019	2020
Résultats Exercice Propre*	338.067	142.681	32.991	119.529	161.633
Résultat global* (avec exercices antérieurs et prélèvements)	575.958	720.728	666.614	199.076	606.381

* Montant arrondi à l'euro



Synthèse du Budget	Administration communale de : BRUNEHAUT	Code INS	57093
		Exercice:	2020
Modèle officiel généré par l'application eComptes © SPW.INTERIEUR & ACTION SOCIALE		<i>Version:</i>	1

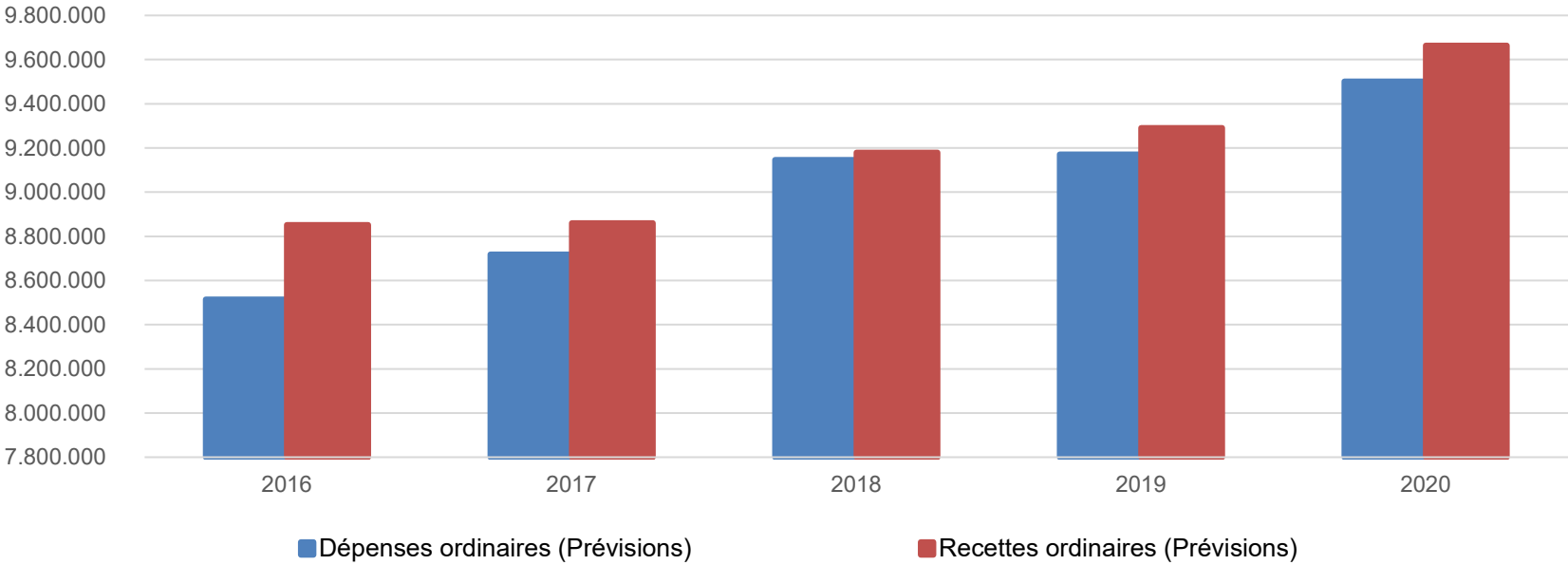
Ventilation économique des dépenses et des recettes ordinaires					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	Dépenses ordinaires (Prévisions)				
Exercices:	2016	2017	2018	2019	2020
Personnel	3.258.357,40	3.400.508,74	3.745.214,56	3.745.847,88	3.850.499,17
Fonctionnement	1.610.397,82	1.623.248,53	1.603.088,92	1.594.003,40	1.697.875,73
Transferts	2.693.951,83	2.806.999,00	2.778.171,62	2.902.075,60	3.008.729,25
Dette	811.026,16	837.399,92	850.865,08	829.699,00	809.956,11
Prélèvements (hors 060)	140.307,41	50.000,00	168.649,26	100.000,00	135.000,00
Total (exercice propre)*	8.514.041	8.718.156	9.145.989	9.171.626	9.502.060
Exercices antérieurs	81.714,92	20.149,48	20.841,53	38.801,84	24.752,90
Prélèvements	338.307,74	710.211,17	840.879,94	1.108.679,06	527.154,66
Total général*	8.934.063	9.448.517	10.007.711	10.319.107	10.053.968

* Montant arrondi à l'euro

Recettes ordinaires (Prévisions)					
Exercices:	2016	2017	2018	2019	2020
Prestation	321.565,02	340.186,13	380.054,61	375.611,31	375.611,31
Transferts	8.403.911,71	8.389.120,13	8.588.919,44	8.790.637,79	9.154.675,10
Dette	126.630,82	119.030,82	120.489,70	124.906,08	133.407,08
Prélèvements	0,00	12.500,00	89.517,07	0,00	0,00
Total (exercice propre)*	8.852.108	8.860.837	9.178.981	9.291.155	9.663.693
Exercices antérieurs	657.913,52	1.308.407,46	1.495.344,27	1.227.027,14	996.655,06
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général*	9.510.021	10.169.245	10.674.325	10.518.182	10.660.349

* Montant arrondi à l'euro

Evolution des recettes et des dépenses ordinaires (exercice propre)



Synthèse du Budget	Administration communale de : BRUNEHAUT	Code INS	57093
		Exercice:	2020
Modèle officiel généré par l'application eComptes © SPW.INTERIEUR & ACTION SOCIALE		<i>Version:</i>	1

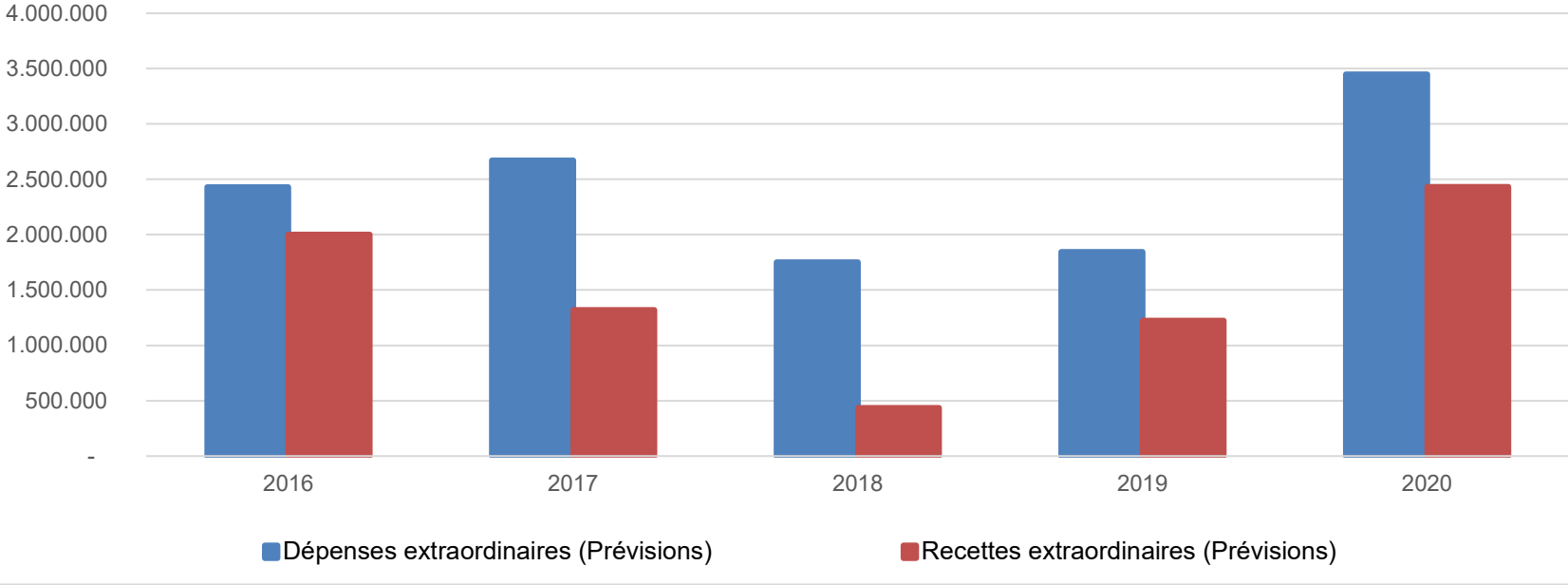
Ventilation économique des dépenses et des recettes extraordinaires					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	Dépenses extraordinaires (Prévisions)				
Exercices:	2016	2017	2018	2019	2020
Transferts	43.000,85	18.222,21	26.492,59	109.393,38	5.726,27
Investissements	2.339.500,00	2.599.142,00	1.638.700,00	1.679.000,00	3.382.562,92
Dettes	47.364,98	54.501,44	86.069,34	56.069,34	59.708,31
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total (exercice propre)*	2.429.866	2.671.866	1.751.262	1.844.463	3.447.998
Exercices antérieurs	12.731,00	13.851,90	361.123,91	262.960,00	10.720,08
Prélèvements	769.453,88	324.813,28	136.327,00	686.890,03	0,00
Total général*	3.212.051	3.010.531	2.248.713	2.794.313	3.458.718

* Montant arrondi à l'euro

Recettes extraordinaires (Prévisions)					
Exercices:	2016	2017	2018	2019	2020
Transferts	881.000,00	1.070.402,00	434.000,00	1.223.120,03	842.800,00
Investissements	571.000,00	0,00	3.000,00	0,00	0,00
Dettes	549.000,00	250.000,00	0,00	0,00	1.590.642,89
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total (exercice propre)*	2.001.000	1.320.402	437.000	1.223.120	2.433.443
Exercices antérieurs	295.672,61	207.458,36	391.506,70	353.410,20	238.253,17
Prélèvements	1.039.307,74	1.709.013,34	1.684.762,53	1.374.783,26	1.025.274,69
Total général*	3.335.980	3.236.874	2.513.269	2.951.313	3.696.971

* Montant arrondi à l'euro

Evolution des recettes et des dépenses extraordinaires (exercice propre)



Ventilation fonctionnelle					
Evolution des dépenses ordinaires (exercice propre)					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	2016	2017	2018	2019	2020
0 Recettes et dépenses générales	448.840,42	828.793,85	947.412,62	1.216.711,72	615.754,66
1 Administration générale	2.005.435,98	2.078.904,86	2.132.398,26	2.113.291,37	2.154.602,58
3 Sécurité	1.206.860,08	1.241.518,61	1.255.436,13	1.237.162,72	1.270.089,80
4 Voiries-communications	1.263.079,05	1.301.000,75	1.476.597,40	1.419.351,51	1.451.751,80
5 Industrie - commerce	81.250,82	97.966,50	124.007,97	138.090,47	136.319,69
6 Sylviculture- Agriculture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70>75 Enseignement	1.175.171,09	1.233.928,50	1.333.814,74	1.367.803,57	1.435.056,56
76>77 Culture et sports	424.382,73	422.505,40	429.436,18	455.322,98	506.210,71
78 Radio, télévision, presse	25.881,60	27.855,30	29.981,10	31.000,00	31.000,00
79 Culte	79.217,78	68.483,98	73.436,63	89.835,80	76.420,71
80>86 Action Sociale	1.632.616,96	1.617.771,71	1.691.907,45	1.712.314,26	1.748.820,72
87 Santé publique et hygiène	482.249,67	482.262,59	465.642,46	470.425,29	574.223,57
90>92 Logement	27.362,18	27.375,31	26.798,44	28.995,25	28.964,12
93 Aménagement du territoire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ventilation fonctionnelle					
Evolution des recettes ordinaires (exercice propre)					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	2016	2017	2018	2019	2020
0 Recettes et dépenses générales	7.168.360,19	7.753.293,36	7.957.003,22	7.945.948,49	8.087.629,20
1 Administration générale	424.719,55	429.576,66	452.007,08	409.307,87	409.536,19
3 Sécurité	41.307,41	40.548,84	79.065,91	39.548,84	39.548,84
4 Voiries-communications	274.802,91	285.566,03	295.619,35	311.578,03	315.186,71
5 Industrie - commerce	200.093,02	200.214,13	207.082,61	214.439,31	222.440,31
6 Sylviculture- Agriculture	4.884,96	4.884,96	4.884,96	4.884,96	4.884,96
70>75 Enseignement	589.020,32	576.993,96	620.865,30	650.683,51	689.532,87
76>77 Culture et sports	133.607,69	133.607,65	142.366,51	147.182,87	152.682,95
78 Radio, télévision, presse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79 Culte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
80>86 Action Sociale	573.851,63	605.377,41	720.108,41	677.205,28	680.596,66
87 Santé publique et hygiène	350,00	350,00	350,00	350,00	350,00
90>92 Logement	21.892,38	23.895,91	29.009,01	31.195,31	31.153,20
93 Aménagement du territoire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ventilation fonctionnelle					
Evolution des dépenses extraordinaires (exercice propre)					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	2016	2017	2018	2019	2020
0 Recettes et dépenses générales	769.453,88	324.813,28	136.327,00	686.890,03	0,00
1 Administration générale	21.000,00	45.000,00	559.500,00	914.000,00	488.000,00
3 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Voiries-communications	932.500,00	1.194.500,00	590.000,00	372.000,00	2.427.562,92
5 Industrie - commerce	0,00	0,00	0,00	33.000,00	0,00
6 Sylviculture- Agriculture	0,00	8.000,00	0,00	8.000,00	0,00
70>75 Enseignement	757.000,00	98.000,00	347.500,00	250.893,38	277.000,00
76>77 Culture et sports	468.000,00	1.056.142,00	80.200,00	47.500,00	30.000,00
78 Radio, télévision, presse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79 Culte	51.000,85	48.722,21	48.492,59	73.000,00	45.726,27
80>86 Action Sociale	93.500,00	2.000,00	4.500,00	21.000,00	30.000,00
87 Santé publique et hygiène	106.864,98	219.501,44	121.069,34	125.069,34	149.708,31
90>92 Logement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Aménagement du territoire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ventilation fonctionnelle					
Evolution des recettes extraordinaires (exercice propre)					
	Budget	Budget	Budget	Budget	Budget
	2016	2017	2018	2019	2020
0 Recettes et dépenses générales	1.334.980,35	2.143.782,28	2.076.269,23	2.250.313,49	1.263.527,86
1 Administration générale	571.000,00	0,00	429.000,00	562.000,00	343.000,00
3 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Voiries-communications	429.000,00	210.000,00	0,00	0,00	1.790.442,89
5 Industrie - commerce	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Sylviculture- Agriculture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70>75 Enseignement	615.000,00	40.000,00	0,00	0,00	190.000,00
76>77 Culture et sports	386.000,00	832.370,00	8.000,00	75.000,00	30.000,00
78 Radio, télévision, presse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79 Culte	0,00	0,00	0,00	20.000,00	40.000,00
80>86 Action Sociale	0,00	0,00	0,00	5.000,00	0,00
87 Santé publique et hygiène	0,00	0,00	0,00	39.000,00	40.000,00
90>92 Logement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Aménagement du territoire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commentaires

SERVICE ORDINAIRE

EXERCICES ANTERIEURS

En recettes, outre 2 compléments de taxes 2019, le boni présumé 2019 (199.075,54€) est augmenté de 770.772,86€ pour s'aligner sur le résultat budgétaire des comptes 2019 (969.848,40€ au 000/95101).

En dépenses, c'est là que sont inscrites les prévisions de crédits insuffisants de l'exercice précédent : diverses modifications en MB2/2020 pour un total de 14.321,27€ (en plus de 10.431,63€ en MB1/2020).

EXERCICE PROPRE

Les dépenses de personnel

Pour mémoire, au budget initial 2020, les dépenses de personnel sont estimées à un total de 3.801.010,93€ (contre 3.745.847,88€ en MB2/2019), l'évolution de la masse salariale étant détaillée par ailleurs dans le « Plan d'embauche et de promotion ».

En MB2/2020, il n'est prévu ni majoration, ni diminution de la masse salariale, de telle sorte que son total s'élève encore à **3.850.499,17€** comme en MB1/2020.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement totalisent des crédits pour **1.697.875,73€** en MB2/2020 (1.633.815,13€ en MB1/2020), ce qui constitue une hausse de 85.060,60€ par rapport au budget initial (1.612.815,13€).

La principale nouvelle dépense de fonctionnement est cette prévision de 40.000€ à l'article 871119/12402 pour comptabiliser les divers achats liés à la crise COVID-19 (masques de protection,...).

Les dépenses de transferts

Les dépenses de transferts sont stables en MB2/2020 avec un total de **3.008.729,25€** contre 3.018.629,25€ en MB1/2020 (correction de la subvention au PNPE à l'article 562/33201).

Les dépenses de dette

Comme au budget initial 2020 et en MB1/2020, les dépenses de dette totalisent 809.956,11€.

Au sein de la masse d'emprunts, les prêts subsidiés (connus sous le vocable « financement alternatif ») génèrent des dépenses de dette compensées par des recettes de transferts (codes 46401+66401-43401).

Si on déduit ces récupérations, les **dépenses nettes de dette** à charge de la commune s'établissent à :

695.459,78€ en 2020 ;
715.069,29€ en 2019 ;
741.818,94€ en 2018 ;
728.517,62€ en 2017 ;
703.627,47€ en 2016 ;
727.848,73€ en 2015 ;
779.900,31€ en 2014 ;
784.240,63€ en 2013 ;
816.620,00€ en 2012.

Dans le cadre de la gestion active de dette, j'ai conseillé un quota pluriannuel de nouveaux emprunts s'élevant à 1.500.000,00€ sur la législature 2019-2024, sans emprunter durant la première année.

Après donc un budget 2019 sans emprunt, le budget 2020 prévoit d'emblée l'utilisation de ce quota avec **un total d'emprunts s'élevant à 1.590.642,89€, dont 119.362,87€ de financement « hors balise »** pour un investissement productif dont les économies d'énergies viennent en déduction des charges d'emprunts (remplacement du parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation en LED).

Ce nouvel endettement de 1.471.280,02€ (1.590.642,89€ - 119.362,87€) nécessaire pour les futurs investissements générera graduellement des charges de dette (intérêts + remboursements de capitaux en 20 ans) culminant à 100.000,00€/an. Ces nouvelles charges seront compensées par l'échéance finale d'anciens prêts de telle sorte que la dette sera maîtrisée.

Les dépenses de prélèvements

Les dépenses dites « de prélèvements » sont en réalité les provisions pour risques et charges futures.

Outre les 35.000€ ajoutés en MB1 pour l'ASBL Brunehaut-Valorisation, les provisions s'élèvent en 2020 à 25.000€ pour la Zone de secours et 75.000€ pour la Zone de police, étant donné les risques budgétaires planant sur les dotations que la commune alloue chaque année à ces entités consolidées.

Si on ajoute les provisions réalisées durant les exercices antérieurs, les provisions **cumulées** s'élèvent à 35.000€ pour l'ASBL, 217.398,93€ pour la Zone de secours et 301.250,33€ pour la Zone de police.

Les recettes de prestations

Le total des recettes de prestations s'élève à 375.611,31€ en MB2/2020 comme au budget initial. Ces prévisions sont même **inchangées** par rapport à la dernière MB (2) 2019.

Il s'agit entre autres des locations, de la participation financière des parents à la crèche, etc.

Les recettes de transferts

En MB2/2020, les recettes de transferts enregistrent une légère modification (10.951,20€ pour la gratuité de l'enseignement maternel au 72102/46301) pour s'élever à un total de **9.154.675,10€** (9.132.103,31€ au budget 2020 réformé).

Pour mémoire, tous les règlement-taxes (au nombre de 21) et règlements-redevances (au nombre de 15) du Conseil communal pour les exercices 2020 à 2025 ont été approuvés par la tutelle et sont entrés en vigueur le 1er jour de leur publication prescrite par les articles L1133-1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Le budget initial 2020 a été réformé comme prévu au niveau de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (dont le taux est maintenu à 8,2%) Sa prévision budgétaire 2020 reprenait provisoirement l'estimation initiale 2019 (2.139.155,03€) et a été réformée sur base du courrier du SPF Finances communiquant la prévision pour 2020 : 2.226.792,19 €.

Les recettes de dette

Les recettes de dette (total de **133.407,08€** contre 125.406,08€ au budget initial) sont inchangées.

SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le service extraordinaire est consacré aux investissements communaux comptabilisés séparément l'un de l'autre par numéro de projet extraordinaire. Par conséquent, le boni global qui s'en dégage n'est pas aussi important qu'au service ordinaire (où il s'agit d'un financement général), il ne constitue qu'une addition de soldes excédentaires d'anciens investissements, appelée « boni extraordinaire », que le conseil communal réaffecte ponctuellement à de nouveaux projets.

Les voies et moyens (= sources de financement) des investissements du budget 2020 après MB2 sont :

des **emprunts** pour 1.590.642,89€ (dont 119.362,87€ « hors balise ») ;

des **subsidés** extraordinaires pour 1.340.920,03€ (842.800€ + 498.120,03€ PIC 2019-21) ;

des **prélèvements** sur le boni ordinaire pour 527.154,66€.

CONCLUSION

L'excédent de l'exercice propre du service ordinaire passe de 341.525,39€ (budget 2020 réformé) à 204.842,63€ en MB1 puis 161.633,23€ en MB2, en tenant compte de la constitution de provisions pour un total de 135.000€ (voir tableau d'évolution des réserves et provisions).

Ces provisions constituent une épargne mais aussi une habitude de « se serrer la ceinture » à l'exercice propre du budget étant donné les risques budgétaires planant sur les dotations que la commune alloue chaque année à certaines entités consolidées.

Le boni global du service ordinaire passe de 396.166,35€ (budget 2020 réformé) à 24.051,96 en MB1 puis 606.380,73€ en MB2 pour les raisons suivantes :

la chute en MB1 résultait d'une part de la baisse de l'excédent de l'exercice propre, et d'autre part d'un recours important aux prélèvements sur l'ordinaire (369.434,58€ en MB1) sans attendre le résultat des comptes annuels ;

le rebond en MB2 est obtenu grâce à l'introduction de l'important résultat budgétaire 2019 (+770.772,86€ au 000/95101) et malgré la baisse de l'exercice propre évoquée ci-dessus et la hausse des prélèvements (369.434,58€ en MB1 + 157.720,08€ en MB2 = 527.154,66€).

La présente MB2/2020 intègre la première conséquence budgétaire à court terme de la crise liée au **COVID-19** : des dépenses de fonctionnement pour un total prévu de 40.000€ à l'article 871119/12402.

Les autres conséquences financières ne sont pas inscrites en modification budgétaire pour l'instant mais font l'objet d'une modélisation avec l'aide de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW).

En effet, l'UVCW a développé une « Matrice de risques financiers » afin d'aider les communes à évaluer l'ensemble des impacts financiers auxquels elles doivent et devront faire face dans le contexte de la crise sanitaire et de la crise économique en rapport avec le coronavirus.

L'intérêt de cet outil est donc de permettre aux communes d'avoir une vision globale des risques financiers auxquels elles s'exposent, mais également de pouvoir les chiffrer et d'en évaluer leur probabilité et leur horizon.

Ce travail d'analyse peut donc se révéler particulièrement utile pour éclairer les choix politiques qui devront être posés par les instances communales dans les semaines et mois à venir.

D'après les hypothèses actuelles sur le COVID-19 pour l'Administration communale de Brunehaut, les **risques**, ce qui ne signifie pas automatiquement impacts, financiers dépassent le demi-million d'euros (> 500.000€) à l'horizon 2021, soit une somme impossible à provisionner vu le boni de l'exercice propre.

Glossaire

Termes

Définitions:

Exercice propre	L'exercice du document allant du 1er janvier au 31 décembre
Exercices antérieurs	Les opérations antérieures à l'exercice propre
Résultat global	Le boni ou le mali de l'exercice propre cumulé avec celui des exercices antérieurs
Dépenses de transfert	Dépenses effectuées à destination de tiers à la commune (d'autres institutions, organismes, ménages ..)
Recettes de transfert	Recettes en provenance de tiers (subsides, taxes, ...)
Recettes de prestation	Recettes découlant de services payants rendus par la commune, de locations, de droits d'entrée ...
Dépenses de prélèvements	Sommes prélevées sur les excédents budgétaires par la commune pour alimenter des fonds de réserves ordinaires ou extraordinaires (pour financer des dépenses d'investissement sur fonds propres) ou des provisions (pour faire face à des charges futures importantes)
Recettes de prélèvements	Utilisation des fonds de réserve et des provisions (constitués au moyen des dépenses de prélèvement)
Ordinaire	Les recettes et dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune (taxes, subventions , salaires,électricité,fournitures,...)
Extraordinaire	Les dépenses et leurs moyens de financement afférentes aux investissements (travaux importants, rénovations, achat de matériel et de véhicules etc ...)